
La tendance de la pauvreté en Algérie

Les indicateurs habituels « PIB par tête d'habitant et revenu par tête d'habitant » ne sont plus considérés comme les seuls systèmes de graduation et de classement des progrès des pays.

L'indicateur du développement humain (IDH)¹¹⁹ a offert un puissant moyen d'évaluation du degré de succès des pays par rapport au niveau de satisfaction des besoins de leurs habitants ; un « indice de développement humain » élevé d'un pays signifie que la population de ce pays dispose d'un bon système de soins, d'un bon système d'éducation et d'un revenu « décent » qui permet justement d'avoir accès à de bons services sociaux de base.

L'Algérie a fait du bien-être de sa population l'objectif essentiel de ses politiques publiques et le renforcement de son indépendance économique, un moyen stratégique pour réaliser cet objectif.

Aussi, au lendemain de l'indépendance nationale, le projet de développement économique et social devait nécessairement prendre en charge les besoins fondamentaux des Algériens, au moins à cause des sacrifices que ces derniers ont consentis et de leurs aspirations. En fait, l'augmentation substantielle du prix du pétrole, en 1974, a facilité la réalisation d'un tel projet, dans sa dimension sociale : de nombreux objectifs sociaux sont pratiquement atteints dans les domaines de l'alimentation, de la santé et de l'éducation, pour ne citer que ceux-là. Cet état de fait a été contraint par l'effondrement du prix des hydrocarbures, en 1986, puisque les faiblesses structurelles de l'économie ont été devenues bien apparentes.

Cette crise a mis en relief la fragilité de l'économie, sa dépendance a des facteurs exogènes : 97% des recettes extérieures proviennent de l'exportation des hydrocarbures.

¹¹⁹ L'Indicateur de Développement Humain (IDH) s'est imposé comme concept intégrant d'autres variables que le revenu.

L'importante baisse du taux de chômage est due, moins à la conjonction entre l'augmentation de l'investissement dans la production et l'élévation du niveau d'instruction et de professionnalisation de la population, l'amélioration du capital humain, qu'au volume de la dépense publique.

La question de l'emploi durable demeure une préoccupation centrale des Pouvoirs publics; elle révèle l'urgente nécessité de mener à terme les réformes structurelles et institutionnelles. Plus précisément, l'emploi constitue un critère fondamental d'évaluation de toute politique économique, car il joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté, la satisfaction des besoins fondamentaux, l'intégration sociale et l'épanouissement individuel.

1.1- Le développement Humain

L'indicateur du développement humain est un outil synthétique de mesure qui chiffre le niveau atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels¹²⁰ :

- l'espérance de vie à la naissance
- le niveau d'instruction
- le volume des ressources disponibles (PIB par habitant en PPA).

Quelles sont les variables indicatives de la pauvreté humaine (IPH) ?

Le Rapport mondial sur le développement humain définit le développement humain comme l'élargissement des possibilités de choix ouvertes aux individus.

Donc, la pauvreté signifie la négation des opportunités et perspectives fondamentales sur lesquelles repose tout développement humain,

L'IPH s'attache aux déficits rencontrés dans les mêmes composantes essentielles prises en compte par l'IDH, à savoir, la durée de vie, l'instruction et les conditions de vie.

En Algérie, de la période allant de 1998 à 2005, l'IDH s'est amélioré annuellement de 1,4 point. Ce rythme de progression a été de 1 point sur la période 1985 - 1995.

¹²⁰ Rapport National sur le Développement Humain, Algérie 2006, Conseil National Economique et Social P N U D, P16

Tableau (II. 1): évolution de l'indice de développement humain et les indices dimensionnels

Années	1995	1999	2000	2004	2005
IPH-1 en pourcentage	25,23	23,35	22,98	18,15	16,60
Probabilité à la naissance de ne pas atteindre 40 ans en %	12,13	8,26	7,84	6,39	6,39
Taux d'Analphabétisme des plus de 15 ans en %		33,40	32,80	26,00	23,70
Pourcentage de la population privée d'eau potable en %	22,00	14,50	11,10	5,50	5,00
Pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale en %	13,00		6,00	3,50	3,50

Source : CNES 2006, p20

En 2003, la valeur de l'IDH établie par le Rapport Mondial est de 0,722, classant l'Algérie à la 103ème place, entre l'Azerbaïdjan et le Salvador.

Pour 2005, l'indice du développement humain s'élève à 0,761. L'Algérie serait classée au 79ème rang.

Dans le cadre du suivi et élaboration des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau mondiale et aussi au niveau de chaque pays, le Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD) a élaboré 03 indicateurs qui sont :

➤ **L'indice de pauvreté humaine (IPH-1)**

La valeur de l'indice de pauvreté humaine calculée, à partir des données nationales, est passée de 25,23% en 1995 à 16,60% en 2005, soit un recul, en moyenne annuelle, de la pauvreté de 4%.

Tableau (II. 2): évolution de l'indice de la pauvreté

Années	1995	1999	2000	2004	2005
IPH-1 en pourcentage	25,23	23,35	22,98	18,15	16,60
Probabilité à la naissance de ne pas atteindre 40 ans en %	12,13	8,26	7,84	6,39	6,39
Taux d'Analphabétisme des plus de 15 ans en %		33,40	32,80	26,00	23,70
Pourcentage de la population privée d'eau potable en %	22,00	14,50	11,10	5,50	5,00
Pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale en %	13,00		6,00	3,50	3,50

Source : CNES, p33.

Ce résultat aurait projeté l'Algérie au premier rang des pays à développement humain moyen et, en tout cas, il traduit les efforts et les moyens mobilisés pour la lutte contre la pauvreté à travers la longévité, la réduction des proportions de populations privées d'eau potable, l'alimentation et la nutrition de la mère et de l'enfant¹²¹.

a. La longévité

Dans ce cadre, la probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans est passée de 12,13% en 1995 à 6,39% en 2005, soit une baisse de risque, en moyenne annuelle, de 6,21%. Cette baisse est essentiellement due au programme élargi de vaccination et à la régression des maladies infectieuses qui ne constituent plus les premières causes de mortalité dans le pays.

b. L'analphabétisme

L'instruction du chef de ménage et de son conjoint témoignent des efforts engagés dans la lutte contre l'analphabétisme et rappellent le rôle de l'école dans la prise en charge effective de la population scolarisée et la lutte contre les déperditions.

- 37% des chefs de ménages âgés de 35 ans et plus sont analphabètes
- 31% n'ont que le niveau du primaire et 4% le niveau de l'enseignement supérieur
- 54% des conjoints de chefs de ménage sont analphabètes et 24% sont de niveau primaire. Ainsi, près de 80% des conjoints ont un faible niveau d'instruction.

Le tableau suivant illustre l'évolution du taux d'analphabétisme (rapporté à la population de 10 ans et plus) :¹²²

¹²¹ Rapport National sur le développement humain Algérie 2006, op cité, P25.

¹²² Conseil Economique et Social, comité des droits économiques, sociaux et culturelle Quarante-quatrième session, Genève, 3-21 mai 2010. Examen des rapports présentés par les états partis en vertu de l'article 16 du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, p15.

Tableau (II. 3) : L'évolution du taux d'analphabétisme

Année \ Sexe	1998	2008
Masculin	23,65 %	15,5 %
Féminin	40,27 %	28,9 %
Total	31,9 %	22,1 %

Source : CNES, p40.

D'après la lecture des chiffres, Il apparaît clairement que la tendance dans les taux d'analphabétisme est en baisse.

➤ **L'Indicateur Sexospécifique du Développement Humain (ISDH)**

Cet indicateur utilise les mêmes variables que l'IDH. Il suit la même méthode de calcul, mais il corrige les niveaux moyens de ces variables de façon à refléter les disparités sociologiques entre sexes.

Le coefficient de pondération choisi, de valeur 2, exprime une aversion modérée pour l'inégalité. Il correspond à la moyenne harmonique (c'est-à-dire l'inverse de la moyenne arithmétique) des variables masculines et féminines.

Ainsi, l'espérance de vie à la naissance connaît des valeurs maximales et minimales différentes selon le sexe, pour tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine, à savoir ;

87,5 ans et 27,5 ans pour les femmes,

82,5 ans et 22,5 ans pour les hommes

Le niveau d'instruction se calcule de façon identique à celui de l'IDH, au coefficient de pondération près ; Ce qui revient à admettre que les salaires féminins sont inférieurs de 25% aux salaires masculins.

Donc la formule de calcul est la suivante:

$$\{[(\% \text{ femmes dans population active}) \times (\text{part féminine du revenu})]^{-1} + [(\% \text{ hommes dans population active}) \times (\text{part masculine du revenu})]^{-1}\}^{-1}$$

L'ISDH est la moyenne simple de ces 3 composantes.¹²³

¹²³ Rapport National sur le Développement Humain Algérie 2006, op cité, P18.

➤ **L'Indicateur de la Participation des Femmes (IPF)**

Cet indicateur vise à mesurer la participation des femmes à la vie politique, économique et professionnelle. Il est calculé sur la base de trois catégories de variables à savoir :

- Pour la participation à la vie politique, il s'agit de la proportion des femmes siégeant dans les Assemblées parlementaires ;
- Pour la participation à la vie professionnelle, il s'agit de la proportion des femmes dans les professions libérales et techniques et dans les fonctions administratives et d'encadrement ;
- Pour la participation à la vie économique, il s'agit du PIB réel non corrigé par habitant, à parité de pouvoir d'achat PPA.

L'examen de l'Indice du Développement Humain (IDH) et des Indices associés (IPH, ISDH et IPF) selon les normes internationales et sur la base des statistiques nationales, est de nature à donner un aperçu de l'évolution du développement humain en Algérie.

1.1.1- L'évolution du taux d'accroissement démographique

Pour des raisons historiques, les pouvoirs publics ont évité une politique antinataliste qui aurait affecté la reconstitution des familles durement éprouvées ; Le processus de transition démographique, s'est accéléré après la chute drastique des recettes d'exportation des hydrocarbures, à partir de 1986, période marquée par une reprise du taux de chômage, de l'inflation et une baisse du niveau de vie en Algérie.

Le taux brut de natalité, supérieur à 35 p.1000 au cours de la première moitié des années 1980, a chuté à moins de 20 p.1000 dès l'année 1999, avant de remonter à 21 p.1000 en 2005.

Tableau (II. 4): Evolution du taux d'accroissement naturel de la population

Années	Taux d'accroissement naturel (%)
2001	1.55
2002	1.53
2003	1.58
2004	1.63
2005	1.69

Source : CNES, p21.

L'espérance de vie en Algérie à moins de 55 ans au début des années 70, a gagné plus de 16 années.

1.1.2- L'évolution de l'espérance de vie à la naissance

Dans le développement humain, l'espérance de vie à la naissance constitue un indicateur privilégié de l'état sanitaire de la population.

L'indice de l'espérance de vie à la naissance a gagné entre 1995 et 2005 environ 1,03 point de pourcentage traduisant un gain de longévité de plus de 7 ans.

Tableau (II. 5): Evolution de l'espérance de vie à la naissance

Années	Ensemble
1995	67.3
1999	71.9
2000	72.5
2004	74.8
2005	47.6

Source : CNES 2006.

L'amélioration de cet indice semble due principalement aux faits suivants :

1. Les taux de mortalités infantile et infanto-juvénile (0-4 ans) ont régressé annuellement d'environ 6 points en pourcentage pour mille naissances vivantes.
2. La mortalité maternelle a baissé de 3,2 points en pourcentage par an pour 100 mille naissances vivantes à partir de 1999.
3. Le taux brut de mortalité générale a baissé, en moyenne, de 3,6 points pour 1000 habitants entre 1995 et 2005.

En 2005, la part des enfants de moins de 5 ans représente 9,1% de la population totale. En parallèle, la part des classes d'âge adulte (20-59 ans) a atteint 52,3% en 2005 contre 45,1% en 1998 et 35,9% en 1966. Aussi convient-il de mettre en relief quelques facteurs explicatifs de l'état de santé de la population et des insuffisances qui persistent.

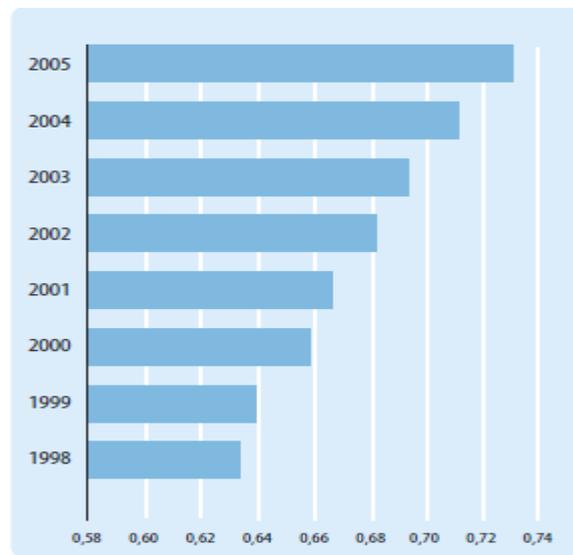
1.1.3-Le niveau d'instruction

Les effectifs de l'éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur étaient de 7,5 millions en 1995, dont 54% de garçons. Ils sont passés en 2005 à 8,9 millions dont 50 % de garçons, soit quatre points en faveur des filles.

L'indice du niveau d'instruction, qui intègre pour un 1/3 le taux brut de scolarisation combinée des 6-24 ans et pour 2/3 le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus, a connu sur la période 1995 -2005 une progression, en moyenne annuelle, de plus de 2%.

Selon une étude faite dans la wilaya de Bejaia, le niveau d'instruction du chef de ménage fait ressortir clairement la prédominance de la pauvreté chez les ménages ayant un chef non instruit et faiblement instruit .ces deux catégories affichent respectivement 3,4% et 2,5% pour l'extrême pauvreté et 21,1%et 15,4% pour la pauvreté totale.¹²⁴

Figure (II. 1): indice du niveau d'instruction



Source : cnes2006.

¹²⁴ Adoune Benallaoua, « bien-être des ménages et profils de la pauvreté en Algérie : application de l'approche utilitariste au cas de la wilaya de BEJAIA », revue des sciences économiques et de gestion université Ferhat Abbas Sétif N°08, 2008, P83.

a) L'alphabétisation

Le taux brut d'alphabétisation des 15 ans et plus, dans son acception générale, savoir lire, écrire et comprendre un texte de récit de vie, est passé de 65,50% en 1998 à 76,3% en 2005, soit une progression de 2,20% en moyenne annuelle. Selon la dispersion, le taux d'alphabétisation en milieu rural est passé de 48,5% en 1998 à 72,6% en 2005, par contre le taux d'alphabétisation en milieu urbain de 15-24 ans est passé de 87% en 1998 à 94,6% en 2005.

a) La scolarisation

Le taux brut de scolarisation de 6 à 24 ans, s'est accru entre 1995 et 2005 à 1,2%. La progression a concerné plus les filles (2,3%) que les garçons (0,9%). Les statistiques montrent qu'en 1995, le taux brut de scolarisation des filles était de 53,26%, alors que celui des garçons avoisinait les 60%. En 2005, ce taux a atteint 67% pour les filles et plus de 65% pour les garçons.¹²⁵

L'enseignement primaire a connu entre 1999/2000 et 2004/2005, des régressions du nombre des élèves de 2,1%, dues essentiellement à la réduction des nouveaux entrants en première année et qui s'explique par la baisse des taux de natalité.

En 2005, en moyenne la durée scolaire d'un élève s'est réduite d'une année dans l'enseignement primaire et s'est par contre accrue d'une année dans l'enseignement moyen.

b) La formation professionnelle

Pour apprécier l'intérêt accordé à ce secteur, depuis quelques années, il convient de rappeler les caractéristiques suivantes :

- L'effectif des stagiaires s'élève en 2005 à plus de 467 000 stagiaires, d'un contexte social caractérisé par la dévalorisation des filières de la formation professionnelle et par la stagnation de la nomenclature des spécialités enseignées ;
- de l'inégale répartition de la formation entre filières : forte concentration des stagiaires dans un nombre réduit de branches, (6 branches sur les 23) ;

¹²⁵ Rapport National sur le développement humain Algérie 2006, op cité, P20

Chapitre 2 : L'intervention d'état a la réduction de la pauvreté a travers les dépenses
publiques

- de la faiblesse du niveau des formations dispensées ;
- de la faiblesse du rendement externe.

c) L'enseignement Supérieur

Dans l'enseignement supérieur, le taux brut de scolarisation était de 12,1% en 1995. En 2005, ce taux a atteint 21,8%, dont 25,3% pour les filles et 18,4% pour les garçons avec un écart de l'ordre de 7% ; puisque l'état a consacré en faveur de ce secteur des efforts considérables ayant donné des fruits remarquables.

Tableau (II. 6) : distribution du revenu selon la tranche d'âge.

Tranches d'âge	Revenus en DA	
	Annuel	Mensuel
Moins de 25 ans	96 240,00	8 020,00
25 - 34 ans	17 7092,64	14 757,72
35 - 49 ans	20 7613,03	17 301,09
50 - 59 ans	271 063,85	22 588,65
60 - et plus	296 229,14	24 685,76
Ensemble	246 734,64	20 561,22

Source : rapport CNES 2006, p30.

La lecture du tableau (II.2) nous permet de constater que le revenu est corrélé avec les tranches d'âges. C'est ainsi que plus le chef de ménage est âgé, plus le revenu moyen annuel est élevé : la répartition selon le genre révèle une disparité annuelle moyenne de l'ordre de 12,36 % en faveur du revenu moyen des hommes, soit 20.750 DA. L'écart par rapport au revenu médian est de 19,60%.

Cette disparité se retrouve également au niveau des strates d'habitat ; le revenu annuel moyen est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural :

- Urbain : 22338,32 DA/mois
- Rural : 17796,77 DA/mois, soit un
- Écart de 20,33%.

On relève aussi que le revenu moyen annuel en milieu urbain est supérieur de 9,2% par rapport au revenu annuel moyen national.

1.2- La pauvreté en Algérie

La question de la pauvreté a pris une dimension importante au sein de la société algérienne. Pour comprendre l'acuité de ce phénomène, il convient de restituer le contexte du brusque retournement des marchés des hydrocarbures en 1986, la chute drastique des recettes d'exportation et ses désastreuses conséquences économiques et sociales.

Ainsi et selon les statistiques officielles, la proportion de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté alimentaire est passée, selon l'étude LSMS CENEAP 2005, de 3,6% en 1988 à 1,6% en 2004 équivalent à 518 000 personnes. Le seuil de pauvreté générale a concerné 3,98 millions de personnes en 1995. En 2004, ils ne sont que 2,2 millions de personnes, soit une réduction en moyenne annuelle de 6,37% et la pauvreté au seuil de 1\$ par jour / habitant serait insignifiante en 2004.

L'aggravation de la pauvreté a incité les pouvoirs publics à mettre en œuvre des instruments de lutte initiés en 1992 pour limiter les impacts sociaux du processus de réajustement structurel de l'économie engagé au milieu des années 90, ces instruments ont été transformés en 2001.

Il convient de rappeler qu'un programme national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion a été élaboré à la suite de la conférence internationale organisée sur ce thème à Alger en octobre 2000, en écho à la Conférence Mondiale sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de septembre 2000.

Le tableau (II.5) nous montre l'évolution de la pauvreté de la période allant de l'année 1988 à 2004. A cet effet, une première lecture nous permet de constater que l'incidence de la pauvreté qui avait augmenté de manière spectaculaire entre 1988 - 1995 a diminué de manière significative au cours de la période 2000 - 2005. Le taux est, en effet passé de 12,1% en 1999 à 5,7% en 2007¹²⁶. Sur le plan d'aménagement du territoire, les statistiques montrent qu'il y a 177 communes pauvre avec 1569637

¹²⁶ Nations Unies, *Rapport National soumis en accord avec le paragraphe 15(a) de l'annexe A la résolution 5/1 du conseil des droits de l'homme, conseil des droits de l'homme, Algérie, Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel Première session*, Genève, 7-18 avril 2008, p14.

Chapitre 2 : L'intervention d'état a la réduction de la pauvreté a travers les dépenses publiques

personnes dont leurs revenus est en dessous de 5000 \$, ces communes contiennent 47 communes victimes l'extrême pauvreté.¹²⁷

Tableau (II. 7): Evolution de la pauvreté entre 1988 et 2004

	Seuil	2004***	2000**	1995*	1988*
Taux de pauvreté en (%)	01 \$	-	0,8	-	1,9
	SA	1,6	3,1	5,7	3,6
	SPG	6,8	12,1	14,1	8,1
Indice d'écart de pauvreté					
	SA	-	0,5	0,7	0,4
	SPG	-	0,025	0,017	0,007
Degré de pauvreté en %					
	SA	-	15,5	12,3	11,1
	SPG	-	20,2	12,1	8,6
Nombre de pauvres en Milliers					
	01 \$	-	243	-	452
	SA	518	952	1611	850
	SPG	2200	3719	3986	1885

Source : RNOMD, Juillet 2005. Algérie, p17.

1.2.1- Principales caractéristiques de la population pauvre (au SPG)

Cette population est constituée de ménages de grande taille, avec un ratio âge de dépendance élevée et un accès limité aux infrastructures sociales de base (réseaux électrique, d'assainissement et d'alimentation en eau potable). Le chef de ménage est peu instruit, chômeur ou saisonnier et de sexe masculin. Si la population pauvre est répartie de façon quasi-égale entre l'urbain et le rural, la pauvreté reste plus prononcée en milieu rural (en termes d'incidence, de profondeur et de sévérité), bien qu'une tendance à l'urbanisation de la pauvreté soit décelée.

¹²⁷ Sultane belghite, « les mécanismes sociaux de la pauvreté en Algérie », revue des études économiques, centre albasseera N°11, Août 2008, p13.

Chapitre 2 : L'intervention d'état a la réduction de la pauvreté a travers les dépenses publiques

En termes d'évolution, une amélioration de la situation en matière d'incidence de la pauvreté s'est effectuée pour les ménages ayant une taille inférieure à quatre personnes, dont le chef est employeur non agricole, indépendant non agricole, salarié, de sexe féminin, sans instruction ou de niveau d'instruction au plus secondaire.

Par contre, le ratio de pauvreté s'est détérioré pour les ménages de grande taille, dont le ratio âge de dépendance est élevé et dont le chef est chômeur.¹²⁸

1.2.2- Mesure de la pauvreté

La pauvreté en Algérie est définie par les experts, comme étant l'insuffisance de consommation alimentaire en qualité et en quantité, mais aussi en médiocre satisfaction des besoins sociaux de base.

Ainsi, la pauvreté matérielle revêt 03 formes ; a savoir :

1. Un seuil de pauvreté extrême, estimé comme la somme d'argent nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires minimaux, équivalent à 2100 calories par jour, soit pour 1995, 10.943 DA par an et par personne.
2. Un seuil inférieur, tenant compte des dépenses non alimentaires et estimé pour 1995, à 14.825 DA par an et par personne.
3. Un seuil de pauvreté supérieur, équivalent à 18.191 DA par an et par personne.¹²⁹

Concernant la problématique de l'égalité de la répartition des revenu l'indice a évolué de 2,4% en moyenne annuelle sur la période 1998-2005 pour atteindre 0,726 en 2005. En 2002 et 88,9% en 2005, contre 73,4% en 2002 et 77,7% en 2005 pour les femmes. Plus du tiers des femmes rurales sont encore analphabètes en 2005.

Pour expliquer cette situation il faut citer les facteurs explicatifs suivants :

- la faiblesse du nombre d'associations d'alphabétisation ;
- l'insuffisance des infrastructures scolaires et des structures d'alphabétisation ;

¹²⁸ *Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, Juillet 2005. Algérie, p18*

¹²⁹ *Agence Nationale d'Aménagement du Territoire, carte de la pauvreté en Algérie, Mai 2001, p 15.*